

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 28

Artikel: Comptoir vaudois d'échantillons
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212254>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

deux congrès européens qui discutèrent sur les soins à donner aux blessés en temps de guerre. Le second amena la convention dite de Genève, du 22 août 1864, sur la neutralisation des ambulances, du personnel sanitaire et des blessés.

Là ne s'arrêta pas encore la carrière active du général Dufour. Député de Genève au Conseil des Etats de 1863 à 1870, il y rapporta sur la ratification du traité relatif à la vallée des Dappes qui réglait une affaire pendante depuis un demi-siècle. En 1867 déjà, il avait donné sa démission de l'état-major fédéral, demandant modestement « sa libération » et disant que le moment était venu « de faire place à d'autres. »

En 1870, il dirigea les comités formés à Genève pour soulager les victimes de la guerre franco-allemande.

Chez Dufour, l'homme privé était à la hauteur de l'homme public. Simple et affable, il était chéri de tous ceux qui l'approchaient. C'était en même temps l'homme du devoir et la ligne droite. Les manœuvres intéressées, les petites capitulations de conscience, les misérables calculs, lui étaient absolument inconnus. Incapable d'intrigue ou de duplicité, il ne supposait jamais ce défaut chez les autres. Ses actes, sa conversation, tout son être, portaient l'empreinte de l'honnêteté et de la loyauté la plus exquise.

Il mourut le 14 juillet 1875. Pendant les derniers jours, l'énergie, la fermeté innée de son caractère ne se démentirent pas un instant. Il ne voulut jamais garder le lit et montra jusqu'au dernier moment qu'une âme virile peut maîtriser la souffrance.

Sa mort fut un deuil national pour toute la Confédération, c'est qu'avec le général Dufour disparaît une des gloires les plus pures et un des hommes les plus populaires de la Suisse. Son souvenir demeurera cher à tous ceux qui savent apprécier l'honneur, la loyauté et le dévouement, ces vieilles vertus qui ont fait la Suisse libre et respectée.

Bismarck et Guillaume-Tell.

Victor Tissot, dans son *Allemagne casquée*, cite ce propos de Bismarck, qui, un jour, à table, pendant la campagne de France, parlant de francs-tireurs, rappela à ses convives sa très ancienne aversion contre Guillaume-Tell, le héros légendaire et libérateur de la Suisse.

« Moi, s'écria-t-il, si j'avais vécu au temps de Guillaume-Tell, je l'aurais fait prendre par les gendarmes et l'aurais traité non seulement en rebelle mais en vulgaire assassin ! »

Comptoir vaudois d'échantillons. — Le Comptoir ne sera pas ouvert les dimanches 9, 16, 23 et 30 juillet. Un avis ultérieur indiquera les heures d'ouverture pour les dimanches du mois d'août.

Le catalogue est en vente au bureau du Comptoir, qui l'expédie sur demande, contre remboursement des frais.

La Société industrielle et commerciale de Bex a fait une visite collective au Comptoir. Cet exemple serait heureusement imité par d'autres associations professionnelles. Le Commissaire se met à leur entière disposition pour les guider dans leur visite.

Doit-on dire ?...

Quelqu'un demande :

Doit-on dire : « arriver comme mars en carême » ou... « marée en carême » ?

Littre adopte les deux versions.

Arriver comme mars, c'est arriver sans faute, immanquablement, sans aucun mérite, puisque mars arrive toujours.

Arriver comme marée, c'est arriver à propos, l'abondance exceptionnelle du poisson étant particulièrement bien venue durant la période des quarante-six jours qui séparent le Mardi gras de Pâques et pendant lesquels les catholiques font maigre, sauf le dimanche.

Il paraît donc que l'un ou l'autre se dit ou se disent, quoique avec une légère nuance.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

La Julie du Closet.

(Nouvelle vaudoise inédite par ADOLPHE VILLEMARD.)

2

A peu de distance du Closet, du côté de bise, on voyait une petite maison basse, très propre, récemment récrépie, avec des volets verts. Un jardin, bien tenu, ombragé de bons vieux pruniers, était le damier de ses carreaux de légumes, de mine superbe, entre les chemins nets, sans une herbe. Des fleurs à l'ancienne mode s'épanouissaient, mêlant leur note gaie et pimpante autour de ce vieux logis retapé, si accueillant. Une palissade encerclait l'enclos, laissant voir les poules picorant dans le coin de gazon à leur usage. Ce modeste bien avait un air de bonheur simple, de paix naïve qui vous frappait. L'envie vous prenait de franchir le seuil de l'humble portail de bois, peint en vert, afin de respirer un peu de cet air-là. On pressentait un sourire de bon accueil, quelque chose de cordial et de paisible.

C'était le clos de François Maret, bon garçon s'il en fût jamais, âgé de vingt-cinq ans, honnête, travailleur, content de son sort. Il vivait avec sa mère, bonne femme quasi impotente, mais d'honneur sereine, gaie parfois. Les Maret ne devaient rien à personne et pouvaient vivre indépendants, bien qu'ils fussent loin de la richesse. Le père Maret, mort trop tôt, homme sobre et rangé, avait laissé quelques mille francs d'économies et le petit bien sans dettes. C'était là déjà un bon appoint. François, comme son père, savait, comme on dit, donner d'une main et économiser de l'autre. Il se mêlait peu aux garçons du village, sans avoir rien pour tant d'austère ou de dédaigneux. Modeste, il causait peu, ayant l'habitude de réfléchir plus que celle de parler, ce qui, soit dit sans malice, n'est pas le cas de tout le monde.

On aimait à rencontrer ce visage carré, sans autre agrément qu'un air de bonté et un cordial sourire. Plus d'une jeunesse accorte lui souriait, car François eût fait un mari modèle. On s'étonnait qu'il n'eût encore « demandé » aucune fille. Oui, disait-on il est bien un brin original, il a ses idées !

Entre le Closet et les Maret, on avait toujours entretenu de bons rapports de voisinage, sans aller jusqu'à cette sorte d'intimité, si commune au village, qui entre dans tous les détails et se mêle de tout. On se rendait de menus services, Julie tenait compagnie à la mère Maret dans ses crises de paralysie ; elle lui donnait parfois certains soins que son fils n'eût pu lui rendre. C'était François qui, gracieusement, offrait chaque année à Julie les « plantons » de légumes pour son jardin. Mais le jeune homme, peu causeur de nature était timide vis-à-vis du sexe charmant, plus encore avec Julie, avec qui il ne faisait pas familièrement « un bout de causette. » Gaie, gentille, elle avait un petit air de supériorité inconsciente, d'assurance tranquille qui intimidait volontiers notre François, brave fusilier du reste, que l'ennemi est la mort n'eussent pas fait reculer.

Quand il fut avéré que la Julie à Jean-David allait être « engagée » avec l'artilleur, François vint au Closet avec la traditionnelle corbeille de plantons. Son paiement était le plaisir évident qu'il faisait à la jeune fille qui le recevait avec un gracieux sourire et lui adressait de ces jolis mots mesurés, mais partant du cœur, qu'elle seule savait trouver.

Il en fut de même en cette occasion. Les carreaux étant prêts, François, selon l'usage, se mit à planter, de sa main ferme et délicate, tandis que Julie s'émervillait de l'état prospère des jeunes légumes.

— François, vraiment, il n'y en a point comme toi pour les « réussir » à ce point. Les grands maraîchers, qui ne font que ça, ne pourraient pas lutter avec toi.

— Je ne te savais pas si flatteuse, Julie, répliqua le brave garçon dont les yeux semblaient être invinciblement attirés vers le sol, dans une gêne un peu douloureuse.

— Et comment va ta mère ? pas bien ?... Tu me parais un peu inquiet, préoccupé !

François rougit, étouffant un soupir.

— Ma mère est assez bien ces jours, Julie, je te remercie, répliqua-t-il. Mais... permets-moi... Puisque... Cela ne me regarde pas, bien sûr... Mais, puisqu'on dit partout que tu vas te fiancer avec l'héritier de M. Duval, je ne voudrais pas être l'un

des derniers à faire des vœux pour ton bonheur, Julie, et...

— Merci François, dit-elle, remarquant que la voix du jeune homme s'altérait.

— Oui, continua-t-il, les yeux toujours à terre, comme s'il eût craint de la regarder en face, le bon Dieu t'accorde tout le bonheur que tu mérites... Oui, Julie, une femme comme toi est plus précieuse que l'or et les perles. Je puis bien le dire, à présent que tu es engagée... Pourvu que ce garçon, dont je ne veux dire et dont je n'ai entendu dire aucun mal, pourvu qu'il sache reconnaître et apprécier un tel trésor...

Cela avait été dit d'un ton si ému, avec une douceur si touchante que Julie fut saisie et ne trouva rien à répondre.

François continuait à planter en silence.

Ainsi, dans une subite échappée, elle venait de lire au fond du cœur du jeune homme.

(A suivre.)

CORULA DE GRUYÈRE

(Patois de Gruyères.)

Le Comto de Grévière
Dé bon matin y sé leva,
Por alla in Sazimà
Le vatzé l'y traová.
Il g'appellé son patzo,
Son zoli Guierthouné :
« Va-t-in sàlà ma mula
Et mon tçavo grison. »

Can y fu amon la coutha,
Le buébo g'li'a trova ;
« Di mé don, mon buébo,
Lo tçalé io é-thé ? »
— Héla ! Monsu lo Comto
Oncor on pou pli amon —
Can y fu-vé lo tçalé
Lé z'-ermailli traoxá.

Au liu de réseidre
L'an demanda à ringá,
Y ringon, reringon ;
Le Comto g'lia perdu,
Y g'lia tzoura son'armá
Su sa bonna fei,
Que djámé in Sazimà
Ye ne retornerei.

Y l'a bailli à onna fille
Por alla cùtschi avouei ;
« Di-don, balla Marianna,
Vautho cùtschi avei mé ? »
Héla ! Monsieu le Comto,
Vo ne me vudra pas. —
« Di-don, ma balla Marianna,
Porqu'le deré-io ? » —
Can fu din la tzambra
G'lian ti dou bin drumei.

La livraison de juillet 1916 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Un Anglais. Les Anglais reprendront-ils le chemin de la Suisse ? — X... Considérations sur l'avenir de la Belgique (Seconde et dernière partie). — D. Baud-Bovy. L'évasion (Cinquième partie). — C. A. Loosli. La Suisse de demain (Seconde et dernière partie). — Jean Sigg, conseiller national. Du mouvement des idées dans la classe ouvrière suisse (Seconde partie). — Albert Dauzat. Emile Faguet. — J. Stokmar. Un sanatorium pénitencier : Witzwil. — Georges Paillard. La question des sucres. — Pierre Kohler. Petits tableaux tessinois. — Lorenzo d'Adda. Considérations sur la bataille navale du Jutland. — Maurice Milloud. Note sur l'asservissement économique de la Suisse. Chroniques italienne (Francesco Chiesa) ; russe (Ossip-Lourié) ; suisse romande (Maurice Milloud) ; scientifique (Henri de Varigny) ; politique. Bulletin bibliographique.

La Bibliothèque Universelle paraît mensuellement par livraison de 200 pages. Pour tous les pays de l'Union postale : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr. — Pour la Suisse, 20 fr. et 11 fr.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.
Albert DUPUIS, successeur.